

Bruno Julliard annonce 11 grandes mesures pour favoriser le vivre ensemble et promouvoir la nuit

Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture et de la nuit et Frédéric Hocquard, conseiller délégué en charge de la nuit, ont réuni hier le Conseil Parisien de la Nuit. Le travail engagé collectivement aboutit notamment à 11 mesures concrètes pour renforcer l'attractivité des nuits parisiennes tout en préservant la quiétude des riverains.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a installé en décembre dernier le premier Conseil de la Nuit à Paris. Cette instance multipartite est chargée d'apporter son expérience et ses idées sur la nuit à Paris.

A travers la concertation et le dialogue avec l'ensemble des acteurs, elle vise notamment à permettre une cohabitation harmonieuse entre ceux qui travaillent, ceux qui dorment et ceux qui s'amusent.

Le Conseil de la Nuit s'est réuni à nouveau hier soir, et a décidé de mettre en œuvre 11 mesures dans des domaines aussi variés que la participation, la prévention, la médiation et la régulation ainsi que la promotion de la nuit à Paris.

Participation

- Elections d'usagers d'activités nocturnes pour participer au Conseil de la Nuit, dans les prochains groupes de travail thématiques et groupes d'actions.
- Création d'une charte unique de la vie nocturne : respect des usages, diversité de l'offre, etc.

Prévention, médiation et régulation

- Lancement d'une campagne en 2016 contre l'alcoolisation massive, en partenariat avec les associations et les Préfectures de Police et de la Région Ile-de-France.
- Une subvention destinée au Kiosque Info Sida Toxicomanie sera proposée au prochain Conseil de Paris pour promouvoir la solidarité entre amis, prévenir le harcèlement de rue et les agressions sexuelles pratiquées en état d'ébriété ou sous l'effet de produits psychoactifs.

- Pour lutter contre le bruit, un dispositif expérimental de mesure du bruit dans les quartiers concernés par des nuisances sonores importantes, sera déployé dans les prochains mois afin d'objectiver les situations de nuisances. Cette expérimentation permettra de mettre en place des médiations locales et, le cas échéant, à la Ville et aux services de police de renforcer leur action sur ces lieux de fortes nuisances.
- Des instances locales de concertation seront installées dans certains arrondissements, réunissant la Ville de Paris, les services de la Préfecture de Police, les riverains et le syndicat des professionnels de la nuit. Si des nuisances sont constatées dans un lieu, un accompagnement de l'établissement concerné sera mis en place pour l'aider à réduire ces nuisances.

Promotion de la nuit à Paris

- Mise en place d'un partenariat avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris pour la réalisation d'un film diffusé sur les longs courriers Air France, afin de montrer la richesse et la diversité des nuits parisiennes.
- Réalisation, en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme, d'un guide spécial « nuit » destiné aux Franciliens, courant du premier semestre 2016.
- Inciter les professionnels de la nuit à proposer des projets innovants dans le cadre de l'appel à idées pour les 25 pavillons situés principalement dans les Bois de Boulogne, Vincennes et parcs et jardins.
- Renforcement de l'information sur les nuits à Paris sur le site *Que faire à Paris - la nuit*.
- Poursuite du travail engagé avec le STIF et la RATP afin d'étendre, dès 2016, d'une heure les horaires de fonctionnement du métro le week-end et de renforcer le maillage du Noctilien.

« Je suis heureux de voir que le travail engagé en concertation avec l'ensemble des parties prenantes débouche sur des actions concrètes qui vont réellement améliorer et faciliter la vie des noctambules à Paris », a déclaré Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire en charge de la culture et de la nuit.

« Paris est réputée dans le monde entier pour son dynamisme nocturne et nous souhaitons aller encore plus loin, tout en préservant la quiétude de celles et ceux qui en ont besoin », a ajouté Frédéric Hocquard, conseiller délégué en charge de la nuit.

Contact presse : Barbara Atlan / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr